

**2011/4010 - Attribution de subventions à deux associations de solidarité Internationale : "le 44, La Maison des Passages" et le "Collectif des Associations de Développement de Rhône-Alpes "CADR"/ Réseau Rhône-Alpes pour Haïti" - Année 2011** (Direction des Relations Internationales) (BMO du 31/10/2011, p. 2314)

Rapporteur : M. JULIEN-LAFERRIERE Hubert

M. JULIEN-LAFERRIERE Hubert, rapporteur : Monsieur le Maire, chers Collègues, une délibération pour deux subventions : la première à la Maison des Passages et la seconde au Collectif des Associations de Développement de Rhône-Alpes pour deux manifestations autour de l'histoire de l'esclavage et autour d'Haïti.

Je précise que dans le cadre de ma délégation, il y a trois pôles essentiels : le premier, le plus important, ce sont les conventions de coopération avec des villes partenaires. Mais il y a également des actions de soutien à des événements sur la thématique de la solidarité internationale qui ont lieu à Lyon et une ligne pour soutenir les acteurs de la solidarité internationale qui agissent à l'étranger ou font des actions de sensibilisation sur la ville de Lyon.

M. DELACROIX Pierre : Monsieur le Maire, chers Collègues, permettez-moi de vous rappeler qu'Haïti a subi le 12 janvier 2010, un séisme d'une extrême violence qui a détruit une grande partie de ce petit pays déjà accablé de tous les malheurs. Les haïtiens se sont réveillés au milieu d'un champ de ruines et de cadavres puisque près de 300 000 personnes ont perdu la vie.

La communauté internationale s'est émue et mobilisée. Dans l'urgence des équipes de soignants sont intervenues et des villages de toiles ont été dressés.

Des promesses de dons et de reconstruction ont été faites mais malheureusement, et j'ai pu le constater sur place, peu de promesses ont été tenues, laissant les haïtiens dans leur misère et leur désarroi.

Monsieur le Maire, vous êtes vous posé la question de savoir quelle est la réalité quotidienne et les priorités des haïtiens aujourd'hui ? Leur réalité aujourd'hui est le deuil, la disparition de parents, la vie dans des habitations de toile où 8 à 10 personnes sont entassées dans 10 m<sup>2</sup>, sans confort, sans aucune intimité, sans travail, sans soins, sans école pour beaucoup et pas suffisamment de nourriture pour tous. Et bien sûr, l'insécurité qui en découle. C'est ça leur réalité, Monsieur le Maire.

Le matin, quand ils se réveillent, ils sont plus préoccupés par leur survie que par leur vie.

Après ma mission à Haïti, j'ai souhaité vous rencontrer personnellement pour vous présenter le projet médical que nous allons mettre en place, pour vous faire part du désarroi, le mot est faible, de ce peuple, pensant que vous étiez sensible à leur sort. Même les potins d'Angèle ont essayé de vous sensibiliser.

M. LE MAIRE : Vous m'excuserez, je ne les lis pas toutes les semaines !

M. DELACROIX Pierre : Vous devriez peut-être.

Aucune réponse, aucun signe de votre part, vous qui donnez en permanence des leçons d'humanité.

Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises victimes mais tout simplement des victimes qui font partie du patrimoine de l'humanité. Notre responsabilité et tout particulièrement la vôtre est de répondre selon vos possibilités à leur détresse, à leurs souffrances, à leurs urgences.

Bien sûr qu'il est important de faire connaître un pays et sa culture. Mais aujourd'hui, pensez-vous réellement une seconde que votre proposition correspond à leurs attentes, que vous allez leur apporter un peu de réconfort, un peu d'espoir, alors que la grande majorité est sans toit, sans soins, sans nourriture ?

Pouvez-vous me dire ce que le collectif a réalisé de concret sur Haïti depuis la catastrophe ? J'aimerais comprendre les critères de votre choix.

Les Lyonnais sont très sensibles aux valeurs de solidarité mais comme beaucoup de Français, ils dénoncent le décalage permanent des politiques avec la réalité des situations.

Vous qui aspirez à de grandes fonctions et responsabilités, je suis surpris de vous voir proposer un tel décalage par rapport aux besoins vitaux des haïtiens.

Aujourd'hui, je suis en colère, choqué et même scandalisé comme vous l'étiez tout à l'heure. Je vous demande un vote séparé sur chacune des subventions car je ne voterai pas celle pour le CADR, trop en décalage avec la réalité des haïtiens. Avec 8 000 euros sur place, un dispensaire assure pendant 6 mois des soins dont cette population a un besoin crucial. Avec cette subvention importante dans une situation de crise, vous n'aidez pas les haïtiens, vous offrez juste à vos amis lyonnais un petit plaisir bien coûteux.

M. JULIEN-LAFERRIERE Hubert, Conseiller municipal délégué : Je voudrais rappeler à M. Delacroix que nous avons voté une subvention de 100 000 euros à l'Association Action Contre la Faim suite au séisme et comme je le disais tout à l'heure, une politique de solidarité internationale, ça doit être aussi une politique locale. Il faut qu'on ait des actions de développement et d'urgence (même si l'urgence n'est pas notre rôle), de soutien aux ONG d'urgence en cas de catastrophe telle le séisme en Haïti mais c'est très important que notre politique de solidarité internationale vive aussi à Lyon au travers de la richesse du tissu associatif

et qu'on puisse subventionner de tels événements. Mais je le rappelle, ou je le dis, plus de 80 % du budget de la solidarité internationale Lyon / Grand Lyon va dans les pays en développement. Mais il est important de faire vivre cette solidarité internationale sur notre ville également.

M. LE MAIRE : Merci bien. Monsieur Delacroix, je connais vos grandes références humanitaires, j'ai suivi votre parcours comme vous le savez peut-être depuis Médecins du monde lorsque vous étiez président où j'avais quelques amis qui étaient avec vous je crois et qui m'ont parlé de votre engagement très fort dans toutes ces actions humanitaires. Mais ce que vient de vous répondre M. Julien-Laferrière suffit à montrer que la Ville de Lyon ne sous-estime pas l'humanitaire mais ne donnez pas de leçon sur l'engagement humanitaire, il pourrait un jour faire un petit peu boomerang. Merci.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Le Groupe Ensemble pour Lyon – UMP, Nouveau Centre & Apparentés a voté contre la subvention au Collectif des Associations de Développement de Rhône-Alpes « CADR »/Réseau Rhône-Alpes pour Haïti.)

(Adopté.)